



## Mon premier salaire m'appartient-il vraiment?

Pour Anna et Manuel, une nouvelle étape de la vie va commencer prochainement: l'apprentissage. Anna est heureuse d'avoir trouvé le poste dont elle rêvait et qui lui permettra de devenir cuisinière, tandis que Manuel rêve déjà de sa première voiture: il deviendra mécatronicien d'automobiles.

Tous deux sont particulièrement heureux de disposer à présent de leur propre argent. Leur premier salaire – même s'il s'agit d'un salaire partiel, puisqu'ils n'ont pas travaillé tout le mois – leur sera versé fin août. Ils se réjouissent cependant de disposer maintenant de plus d'argent que pendant leur scolarité, quand leurs parents leur donnaient encore de l'argent de poche. Cet argent soulève des exclamations – « Tout ce que nous allons pouvoir faire avec cet argent! » – mais également des interrogations telles que: « Comment faire? ».

En effet, les parents ont également des idées et des souhaits quant à l'utilisation du salaire d'apprenti de leurs enfants adolescents. Souvent, ces points de vue divergent, ce qui entraîne des discussions et des doutes.

## Quelle est la règle à appliquer? Qu'est-ce qui est correct?

### Le salaire d'apprenti appartient à l'apprenant...

La loi dit que l'enfant a l'administration et la jouissance du produit de son travail (art. 323, al. 1 du CC). En jouir signifie cependant également devoir faire face à ses propres dépenses, dans la mesure du possible, bien sûr.

Bien que les parents soient tenus de subvenir aux besoins des jeunes jusqu'à ce que ces derniers aient fini leur première formation professionnelle, ils peuvent cependant exiger une contribution équitable des enfants à leur entretien (art. 323 al. 2 du CC).

### ... mais les apprentis ont une responsabilité financière.

Avant le début de l'année d'apprentissage, les jeunes et leurs parents établissent ensemble un budget. Budget-conseil Suisse a élaboré un modèle spécial à cet effet. Dans un premier temps, tous les frais prévus au cours des prochains mois sont consignés (frais de transport, repas pris à l'extérieur, caisse maladie, matériel scolaire, vêtements, chaussures, produits cosmétiques, téléphone portable, argent de poche/sorties, etc.). Certaines dépenses telles que les frais de transports et les primes de caisse maladie sont connues; pour les autres, on se référera aux indications contenues dans les « Directives pour apprentis ». Les parents et adolescents se rendront rapidement compte que toutes ces dépenses ne pourront pas être payées avec le salaire d'apprentissage. Certaines dépenses devront être prises en charge par les parents, surtout au début: par exemple, les livres scolaires, qui peuvent coûter jusqu'à plusieurs centaines de francs selon la formation suivie.

Un entretien permet alors de déterminer quels frais l'apprenti prendra lui-même en charge et quelles dépenses les parents continueront à financer. Au début de la seconde, troisième et éventuellement quatrième année de formation, cet accord devra être renégocié. Car plus le salaire d'apprenti est élevé, plus le jeune pourra assumer de responsabilités financières. Etant donné que les apprentis habitent généralement encore chez leurs parents, ces derniers ont le droit d'exiger une participation équitable à leur entretien. Etablir un budget permet aux parents et aux adolescents de déterminer les frais qui peuvent être pris en charge par l'apprenti pour son entretien. Le montant du salaire d'apprenti, les frais fixes mais également la situation financière des parents influenceront ces réflexions.

### Salaire d'apprenti plus pension alimentaire, rente ou bourse d'étude

La pension alimentaire est une somme d'argent que reçoit le parent chez qui l'enfant vit après une séparation ou un divorce: cette pension est destinée à l'entretien de l'enfant. A sa majorité, le jeune doit décider sur quel compte la pension alimentaire sera versée - le sien ou celui du parent chez

lequel il vit. S'il souhaite que la pension arrive directement sur son compte, il devra verser un montant adéquat pour les dépenses du ménage. Se mettre d'accord sur la hauteur de la contribution à ces dépenses peut amener parfois à des discussions difficiles entre enfants et parents. Les bureaux de conseil en budget aident à établir un budget et à calculer les frais de logement et de nourriture des jeunes. Un conseil professionnel est également utile pour les rentes ou les bourses d'études.

### **Comment éviter l'endettement?**

Pour éviter les dettes, le premier pas consiste à établir un budget.

Les apprentis devraient ouvrir deux comptes:

- un compte salaire
  - et un compte d'épargne (pour les réserves et économies, cf. directives pour apprenants)
- convenir de ne pas autoriser de découvert

### **Bons conseils:**

- Carte bancaire → en cas de retrait en espèces, contrôler le solde du compte
- ne pas payer avec des cartes
- Argent liquide → n'en avoir que peu sur soi
- ne pas emprunter d'argent
- Natel → opter pour une solution Prepaid au lieu d'un abonnement ou choisir un abonnement avec limite de crédit
- envoyer des SMS au lieu de téléphoner
- bloquer la fonction Internet
- Vêtements → faire des échanges au lieu de faire des achats
- Sortir → faire la fête entre amis au lieu de fréquenter des clubs coûteux

**Pendant leur apprentissage, les jeunes apprennent à gérer leur argent.  
Le salaire d'apprenti sert aussi à apprendre à ses dépens!**